



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES **145 TERRITOIRES**

Ambitieux programme du gouvernement qui traduit la vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, visant à réduire les inégalités entre les milieux urbains et ruraux en promouvant le développement communautaire à la base.



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Sommaire.



01 ● Résumé introductif

Pg 05

02 ● Etat du financement du PDL-145 T

Pg 06

03 ● Les agences d'exécutions

Pg 09

04 ● Structuration du PDL-145T

Pg 11

05 ● Principales réalisations au 30 Mars 2025

Pg 13

Composante I : Développement des infrastructures socio-économiques de base Secteur : Education, Santé, bâtiments administratifs

- I. Matrice d'infrastructures prévues et en cours de réalisation.
- II. Répartition des types des infrastructures par province.
- III. Tableau d'exécution par province/territoire .

06 ● Défis et contraintes

Pg 19

07 ● Perspectives premier trimestre 2025

Pg 20



01 Introduction

Rappel : Le Programme de Développement Local dédié aux 145 Territoires (PDL-145T) est initié par le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Félix Tshisekedi et adopté lors de la trente-quatrième réunion du Conseil des Ministres tenu le 24 décembre 2021. Ce Programme traduit la volonté du Gouvernement de la République Démocratique du Congo de répondre aux besoins socio-économiques des populations les plus vulnérables. Il s'agit entre autres d'intensifier les investissements dans les services sociaux de base et de dynamiser les économies locales en vue de lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités spatiales. Le Programme est arrimé au pilier 5 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, notamment son volet « développement équilibré des provinces ».

Les objectifs du Programme PDL sont de réduire les inégalités spatiales et transformer les conditions et cadres de vie des populations congolaises vivant dans les territoires ruraux jusque-là mal desservies par les infrastructures et services sociaux de base, en améliorant significativement l'offre publique de services socio-économiques de base dans ces territoires ruraux.

Le PDL-145T est structuré autour des composantes suivantes :

- **Composante 1 : Améliorer l'accès des populations des territoires ruraux aux infrastructures et services socioéconomiques de base** (désenclaver les territoires et contribuer à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base) ;
- **Composante 2 : Promouvoir le développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales** (appui au développement des activités de production et de services dans les territoires, relance des économies rurales et locales, amélioration de la productivité, augmentation du revenu des ménages ruraux et assurer la sécurité alimentaire) ;
- **Composante 3 : Renforcer les capacités de gestion du développement local** (développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires pour une bonne gestion du développement local et la pérennisation des acquis) ;
- **Composante 4 : Développer un système d'information géo référencé de suivi à même de renseigner sur les progrès du programme** (mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'évaluation des progrès du programme).

02 L'Etat de financement du PDL-145T

Le premier volet démarré, financé par la quotité des ressources tirées des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) du FMI, évalué initialement à **511 millions USD** est passé à **623 millions USD** après les procédures de passation des marchés.

En effet, la mobilisation des fonds au profit du premier volet, basée sur les premières estimations, étaient de **511 millions USD** créant ainsi un gap de **112 millions USD** pour boucler les travaux de construction des écoles, des centres de santé et bâtiments administratifs des territoires.

Pour y remédier, un plan de mobilisation et décaissement du gap sus évoqué a été élaboré par mon Ministère et présenté en Conseil des Ministres qui l'a adopté. Le Ministère des Finances a, conformément à ce plan, décaissé au mois d'octobre 2024, la somme de **59.729.397,42 USD, soit 52,6% du gap**, au profit des Agences d'exécution. Le solde d'un montant de **52,27 millions USD** sera décaissé respectivement à hauteur de **50% au cours des mois de novembre et décembre 2024. Il sied de préciser que les fonds pour la mise en œuvre du Programme sont transférés directement du compte du Ministère des finances vers les comptes des Agences d'Exécution.**

Quant au volet relatif à la réhabilitation des routes de desserte agricole, il a débuté par la mise à disposition des fonds aux agences d'exécution pour les études de faisabilité y relatives à hauteur de **12 millions USD**.

Il y a lieu de souligner qu'au départ, le PDL-145T, dans son volet concernant les routes de dessertes agricoles, devait **se limiter au désenclavement des bassins de production des territoires**. Cependant, tenant compte des demandes des parties prenantes notamment certains chefs coutumiers, les Mwami et les caucus des Honorables, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, a instruit le Gouvernement de prendre aussi en compte l'interconnexion des territoires.

En tenant compte de la dégradation rapide de l'état de ces routes, à cause des intempéries, le Chef de l'Etat a demandé d'envisager de passer des routes habituelles en terre battue à des routes stabilisées, afin d'en prolonger la durée de vie et de réduire le coût d'entretien.

Ces éléments pris en compte lors de la réalisation des études de faisabilité relatives à la réhabilitation des routes de desserte agricole visant le désenclavement et l'interconnexion des territoires, ont affiché un montant de 2,8 milliards USD étalés sur quatre ans. Ainsi, pour la première édition, 10 479 kilomètres, pour un coût estimatif de 733 millions USD, seront réhabilités sur les 40.479 kilomètres prévus.

La mise en œuvre de ces composantes favorisera le développement local endogène et la convergence rapide des revenus et des conditions de vie entre le milieu rural et urbain. Spécifiquement, elles auront des effets tangibles immédiats sur : la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales dans les zones reculées ; le développement de l'entrepreneuriat rural ; la sécurité alimentaire ; l'accès des jeunes et des femmes aux activités génératrices de revenus, et la réduction des vulnérabilités des populations rurales. Le programme permettra en outre de renforcer le capital humain ainsi que les capacités d'initiatives et de résilience des communautés vulnérables des territoires ciblés.

Le Gouvernement a jusque-là démarré deux volets de la première composante de ce programme dont le premier par le lancement des travaux de construction et équipement de 1.198 écoles, 788 centres de santé et 145 bâtiments administratifs, suivant les plans-types ci-dessous élaborés par les ministères sectoriels concernés, et le second à travers le financement des études relatives à la réhabilitation de 40.479 Kilomètres des routes de desserte agricole.





03 Les Agences d'exécution du PDL-145T

L'option prise par le Gouvernement de confier la mise en œuvre du PDL-145T aux Agences d'exécution a été notamment motivée par le souci **d'octroyer la gestion fiduciaire et comptable, la passation des marchés et l'exécution des contrats à des entités autonomes**. Celles-ci ayant l'obligation de redevabilité au Gouvernement, à travers la production des rapports trimestriels d'exécution physique et financière, ainsi que la réalisation des missions de contrôle et de suivi sur le terrain auprès des prestataires.

Les zones d'intervention sur les 145 territoires ont été réparties en parfait accord entre les agences d'exécution et le Gouvernement à travers le Ministère du Plan de la manière ci-après :

1. **le PNUD, soit 9 provinces avec 54 territoires pour** en l'occurrence le Bas-Uélé, le Kasai, le Maniema, la Mongala, le Sankuru, le Sud Kivu, le Tanganyika, la Tshopo et la Tshuapa ;
2. **le BCECO, soit 9 provinces avec 48 territoires dont** le Haut-Katanga, le Haut-Lomami, le Haut-Uélé, l'Ituri, Kasai-Central, le Kasai-Oriental, la Lomami, le Lualaba et le Nord Kivu.
3. **la CFEF, soit 7 provinces avec 43 territoires dont** le Kongo Central, le Kwango, le Kwilu, le Mai-Ndombe, l'Equateur, le Sud-Ubangi, le Nord-Ubangi.

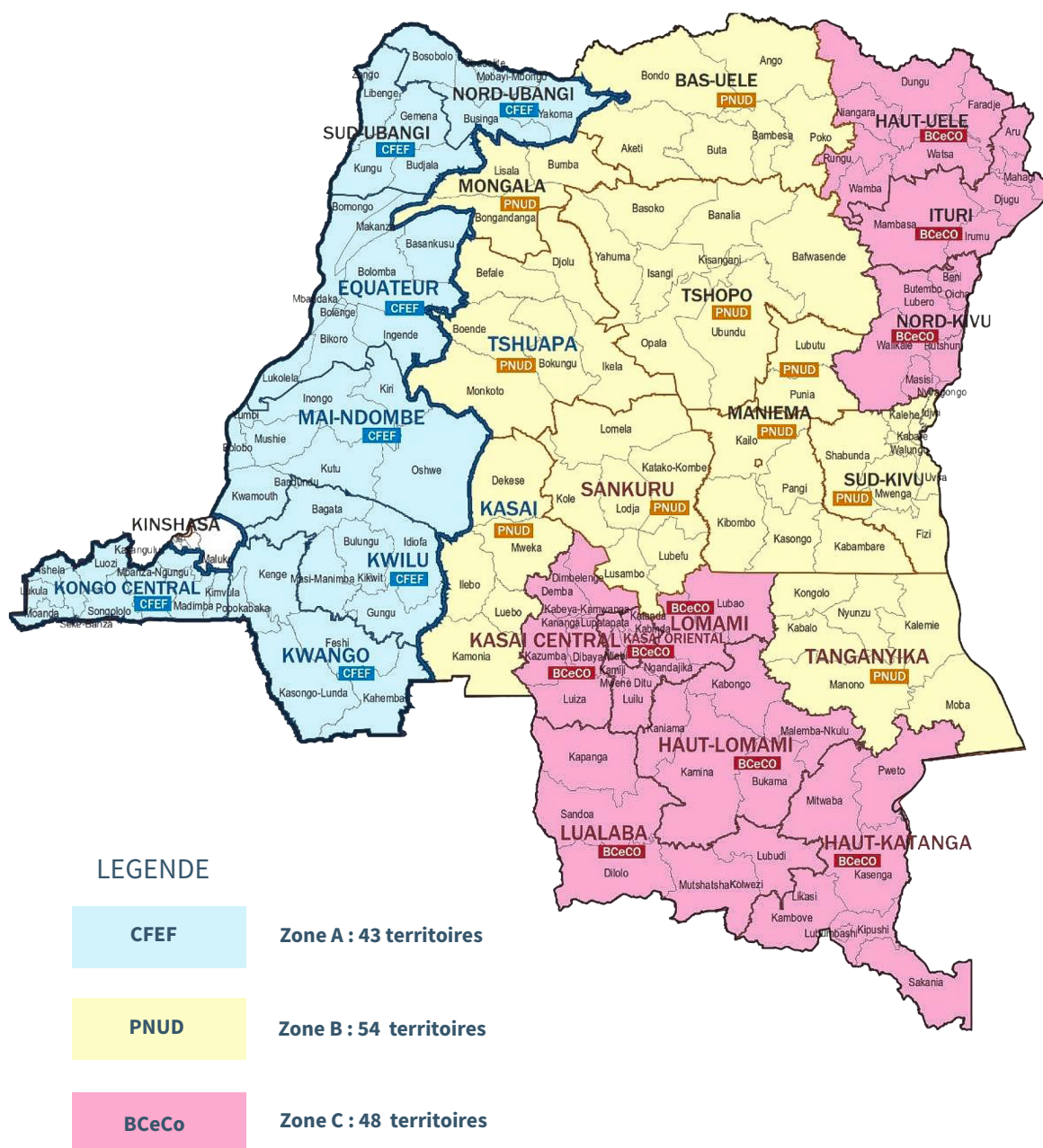


**BUREAU CENTRAL
DE COORDINATION**



**Cellule d'exécution des Financements
en faveur des Etats Fragiles**

Carte de répartition par province des 145 territoires par Agence d'exécution



04 Structuration du PDL-145 T

Le PDL-145T est structuré autour des composantes suivantes :

- Composante 1 : Améliorer l'accès des populations des territoires ruraux aux infrastructures et services socioéconomiques de base (désenclaver les territoires et contribuer à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base) ;
- Composante 2 : Promouvoir le développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales (appui au développement des activités de production et de services dans les territoires, relance des économies rurales et locales, amélioration de la productivité, augmentation du revenu des ménages ruraux et assurer la sécurité alimentaire) ;
- Composante 3 : Renforcer les capacités de gestion du développement local (développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires pour une bonne gestion du développement local et la pérennisation des acquis) ;
- Composante 4 : Développer un système d'information géo référencé de suivi à même de renseigner sur les progrès du programme (mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'évaluation des progrès du programme).

N°	COMPOSANTES /VOLETS	CIBLES
I	Développement des infrastructures socioéconomiques de base	
	Construction et équipement des infrastructures scolaires, sanitaires et bâtiments administratifs des territoires	• 1.198 Ecoles Primaires • 788 Centres de Santé • 145 Bâtiments Administratifs des territoires
	Réhabilitation des routes de desserte agricole	• 0.479 kilomètres de routes en terre stabilisée • Plus de 6.500 ouvrages d'art (ponts, buse, etc.)
	Eau et Électrification rurale	• 3.071 forages • 447 sources d'eau aménagées • 418 mini centrales solaires • 471 km de lampadaires
	Restauration de l'autorité de l'état : Construction des bâtiments administratifs et des logements des autorités territoriales	• 636 Bâtiments Administratifs des secteurs • 1.450 logements des autorités territoriales
	Modernisations des marchés	• 283 marchés modernes avec espaces de vie

N°	COMPOSANTES	CIBLES
II	Redynamisation des économies rurales et des chaînes de valeurs agricoles	• 500.000 ménages à structurer dans les filières porteuses ; • 2.170 coopératives et Groupements d'Intérêt Économique (GIE) à créer ; • 290 structures communautaires d'encadrement/d'accompagnement, à renforcer ; • Au moins 1 incubateur à installer par territoire ; • 4.340 unités de transformation des produits à implanter dans l'ensemble des territoires ; • 2.500 tricycles motorisés à disposer ; • 43.000 ha à aménager dans les 145 territoires pour 4 spéculations au moins ; • 500.000 tonnes d'intrants et semences agricoles à acquérir et à distribuer ;

N°	COMPOSANTES	CIBLES
III	Renforcement des capacités de gestion du développement local	• 290 structures communautaires d'accompagnement et d'encadrement renforcées • 1 système de suivi – évaluation dans chaque territoire et dans chaque province • 25 chaînes de Planification-Programmation – Budgétisation – Suivi – Évaluation (PPBSE) ; Un système de production d'informations statistiques dans chaque territoire ; • Un (1) curricula de formation en maîtrise d'ouvrage par type d'Infrastructure • 5 modules de formation sur la gestion des Infrastructures (Eau, Électricité, Routes, Bâtiments et Marchés & Espace à vivre) • 30 % des Jeunes formés en maîtrise d'ouvrage/œuvre de travaux
IV	Développement d'un Système d'information géoréférencée	Un système de géoréférencement pour le suivi de : • PDL-145T • Investissements publics

05 Principales réalisations au 31 mars 2025

1. COMPOSANTE 1 : Améliorer l'accès des populations des territoires ruraux aux infrastructures et services socioéconomiques de base
 - a. Volet 1 : constructions des écoles, centres de santé et bâtiment administratif

Progrès dans la mise en œuvre globale par ouvrages :

ETAT D'AVANCEMENT DE TRAVAUX DU PDL-145 T

Situation au 31 mars 2025

OUVRAGES	PNUD	BCeCo	CFEF	TOTAL
Total ouvrages prévus	764	731	635	2130
Total ouvrages non démarrés	133	0	0	133
Total ouvrages démarrés mais arrêtés/ajournés	0	0	24	24
Total ouvrages démarrés et en cours	631	731	611	1973
Ecoles	334	414	351	1099
Centres de santé	245	269	217	731
Bâtiments administratifs	52	48	43	143
Total ouvrages restants	133	0	24	157
Taux de démarrage	83%	100,0%	96,2%	93%
Total ouvrages achevés	228	318	360	906
Ecoles	144	190	209	543
Centres de santé	66	112	117	295
Bâtiments administratifs	18	16	34	68
Taux d'ouvrages achevés	36,1%	44%	59%	46%
Niveau d'exécution ouvrage en cours	405	384	252	1041
Implantation/Fondation	8	75	24	107
Ecoles	3	40	9	52
Centres de santé	4	31	14	49
Bâtiments administratifs	1	4	1	6

Élévation	155	226	102	483
Ecoles	75	124	67	266
Centres de santé	68	83	33	184
Bâtiments administratifs	12	19	2	33
Finition	242	83	126	451
Ecoles	122	49	67	238
Centres de santé	103	21	53	177
Bâtiments administratifs	17	13	6	36
Total ouvrages DEJA livrés	94	269	336	699
Ecoles	93	160	198	451
Centres de santé	1	98	105	204
Bâtiments administratifs	0	11	33	44
Taux d'ouvrages DEJA livrés	15%	37%	55%	35%

Il sied de signaler que 29 ouvrages de BCECO sont à l'arrêt.

Sur les 2130 ouvrages dans les 145 territoires repartis selon les agences, 1973 sont en cours, soit un taux de démarrage de 93%.

906 ouvrages sont achevés dont 543 écoles, 295 centres de santé et 68 bâtiments administratifs présentant un taux de 46%.

Le reste des infrastructures soit 1041 sont en cours de réalisation à divers niveaux d'avancement dont :

- 107 infrastructures en stade d'implantation ;
- 483 infrastructures en stade d'élévation ;
- 451 infrastructures en stade de finition ;

A ce jour 699 infrastructures ont déjà été remis au bénéficiaire dont 451 Ecoles, 204 Centres de santé et 44 Bâtiments administratifs.

Il est à noter que certaines infrastructures démarrées sont arrêtées pour de raisons d'insécurité dans certaines zones/ et ou occupés par les rebelles à savoir : dans le SUD-KIVU, NORD-KIVU.

Progrès dans la mise en œuvre par territoire :

AGENCED'EXECUTION	PROVINCE	TERRITOIRE	BATIMENT ADMINISTRATIF	CENTRE DE SANTE	ECOLE
BCECO	HAUT-KATANGA	KAMBOVE	59%	34%	34%
BCECO	HAUT-KATANGA	KASENGA	100%	100%	98%
BCECO	HAUT-KATANGA	KIPUSHI	100%	91%	92%
BCECO	HAUT-KATANGA	MITWABA	100%	66%	88%
BCECO	HAUT-KATANGA	PWETO	98%	79%	91%
BCECO	HAUT-KATANGA	SAKANIA	56%	77%	68%
BCECO	HAUT-LOMAMI	BUKAMA	40%	19%	58%
BCECO	HAUT-LOMAMI	KABONGO	68%	88%	73%
BCECO	HAUT-LOMAMI	KAMINA	32%	52%	51%
BCECO	HAUT-LOMAMI	KANIAMA	66%	44%	56%
BCECO	HAUT-LOMAMI	MALEMBA NK	59%	73%	83%
BCECO	HAUT-UELE	DUNGU	76%	100%	100%
BCECO	HAUT-UELE	FARADJE	100%	100%	100%
BCECO	HAUT-UELE	NIANGARA	58%	36%	49%
BCECO	HAUT-UELE	RUNGU	55%	90%	98%
BCECO	HAUT-UELE	WAMBA	88%	79%	55%
BCECO	HAUT-UELE	WATSA	89%	54%	65%
BCECO	ITURI	ARU	79%	56%	39%
BCECO	ITURI	DJUGU	54%	29%	16%
BCECO	ITURI	IRUMU	100%	100%	100%
BCECO	ITURI	MAHAGI	100%	38%	40%
BCECO	ITURI	MAMBASA	100%	93%	97%
BCECO	KASAI-CENTRAL	DEMBA	26%	26%	41%
BCECO	KASAI-CENTRAL	DIBAYA	73%	34%	38%
BCECO	KASAI-CENTRAL	DIMBELENGE	48%	100%	100%
BCECO	KASAI-CENTRAL	KAZUMBA	61%	100%	95%
BCECO	KASAI-CENTRAL	LUIZA	52%	93%	96%
BCECO	KASAI-CENTRAL	KABEYA KAMWANGA	48%	68%	80%
BCECO	KASAI-CENTRAL	KATANDA	54%	96%	97%
BCECO	KASAI-CENTRAL	LUPATAPATA	69%	100%	93%
BCECO	KASAI-CENTRAL	MIABI	84%	54%	56%
BCECO	KASAI-CENTRAL	TSHILENGE	51%	33%	62%
BCECO	LOMAMI	KABINDA	89%	56%	50%
BCECO	LOMAMI	KAMIJI	93%	31%	28%
BCECO	LOMAMI	LUBAO	26%	46%	45%
BCECO	LOMAMI	LUILU	51%	96%	91%
BCECO	LOMAMI	NGANDAJIKA	34%	100%	100%

BCECO	LUALABA	DILOLO	71%	60%	58%
BCECO	LUALABA	KAPANGA	86%	93%	96%
BCECO	LUALABA	LUBUDI	99%	70%	84%
BCECO	LUALABA	MUTSHATSHA	90%	85%	88%
BCECO	LUALABA	SANDOA	91%	42%	36%
BCECO	NORD-KIVU	BENI	77%	100%	99%
BCECO	NORD-KIVU	LUBERO	79%	100%	100%
BCECO	NORD-KIVU	MASISI	19%	78%	78%
BCECO	NORD-KIVU	NYIRANGONGO	0%	67%	71%
BCECO	NORD-KIVU	RUTSHURU	0%	7%	5%
BCECO	NORD-KIVU	WALIKALE	46%	87%	90%
CFEF	EQUATEUR	BANSAKUSU	70%	55%	63%
CFEF	EQUATEUR	BIKORO	100%	63%	76%
CFEF	EQUATEUR	BOLOMBA	99%	78%	78%
CFEF	EQUATEUR	BOMONGO	97%	72%	69%
CFEF	EQUATEUR	INGENDE	100%	71%	78%
CFEF	EQUATEUR	LUKOLELA	100%	77%	76%
CFEF	EQUATEUR	MAKANZA	53%	84%	78%
CFEF	KONGO-CENTRAL	SEKE BANZA	100%	100%	100%
CFEF	KONGO-CENTRAL	TSHELA	100%	100%	100%
CFEF	KONGO-CENTRAL	MUANDA	100%	100%	100%
CFEF	KONGO-CENTRAL	MBANZA NGUNGU	100%	91%	96%
CFEF	KONGO-CENTRAL	SONGOLOLO	100%	100%	100%
CFEF	KONGO-CENTRAL	KIMVULA	85%	69%	70%
CFEF	KONGO-CENTRAL	KASANGULU	90%	100%	71%
CFEF	KONGO-CENTRAL	LUKULA	0%	94%	94%
CFEF	KONGO-CENTRAL	LUOZI	100%	79%	83%
CFEF	KONGO-CENTRAL	MADIMBA	95%	69%	71%
CFEF	KWANGO	FESHI	82%	79%	82%
CFEF	KWANGO	KAHEMBA	88%	74%	83%
CFEF	KWANGO	KASONGO LUNDA	89%	74%	78%
CFEF	KWANGO	KENGE	100%	100%	100%
CFEF	KWANGO	POPOKABAKA	95%	74%	78%
CFEF	KWILU	BAGATA	100%	95%	91%
CFEF	KWILU	BULUNGU	100%	100%	100%
CFEF	KWILU	GUNGU	100%	91%	94%
CFEF	KWILU	IDIOFA	100%	90%	91%
CFEF	MAI-NDOMBE	BOLOBO	83%	29%	33%
CFEF	MAI-NDOMBE	INONGO	44%	34%	35%
CFEF	MAI-NDOMBE	KIRI	54%	22%	26%
CFEF	MAI-NDOMBE	KUTU	40%	34%	35%
CFEF	MAI-NDOMBE	KWAMOUTH	89%	0%	48%
CFEF	MAI-NDOMBE	MUSHIE	20%	23%	24%
CFEF	MAI-NDOMBE	OSHWE	50%	24%	30%

CFEF	MAI-NDOMBE	YUMBI	23%	24%	27%
CFEF	NORD-UBANGI	BOSOBOLO	100%	83%	82%
CFEF	NORD-UBANGI	BUSINGA	98%	85%	90%
CFEF	NORD-UBANGI	MOBAYI-MBONGO	88%	98%	87%
CFEF	NORD-UBANGI	YAKOMA	100%	82%	84%
CFEF	SUD-UBANGI	BUDJALA	0%	75%	73%
CFEF	SUD-UBANGI	GEMENA	97%	92%	89%
CFEF	SUD-UBANGI	KUNGU	100%	95%	99%
CFEF	SUD-UBANGI	LIBENGE	100%	100%	100%
PNUD	TSHUAPA	BEFALE	91%	84%	84%
PNUD	TSHUAPA	BOENDE	96%	93%	77%
PNUD	TSHUAPA	BOKUNGU	0%	55%	56%
PNUD	TSHUAPA	DJOLU	30%	64%	69%
PNUD	TSHUAPA	IKELA	92%	58%	58%
PNUD	TSHUAPA	MONKOTO	23%	16%	0%
PNUD	BAS-UELE	AKETI	72%	62%	80%
PNUD	BAS-UELE	ANGO	52%	55%	45%
PNUD	BAS-UELE	BAMBESA	90%	62%	27%
PNUD	BAS-UELE	BONDO	38%	31%	27%
PNUD	BAS-UELE	BUTA	75%	69%	27%
PNUD	BAS-UELE	POKO	63%	69%	0%
PNUD	KASAI	DEKESE	69%	44%	41%
PNUD	KASAI	ILEBO	62%	33%	31%
PNUD	KASAI	LUEBO	54%	83%	79%
PNUD	KASAI	MWEKA	81%	64%	65%
PNUD	KASAI	TSHIKAPA	93%	24%	20%
PNUD	MANIEMA	KABAMBARE	73%	51%	52%
PNUD	MANIEMA	KAILO	47%	47%	43%
PNUD	MANIEMA	KASONGO	57%	35%	35%
PNUD	MANIEMA	KIBOMBO	53%	32%	27%
PNUD	MANIEMA	LUBUTU	62%	23%	23%
PNUD	MANIEMA	PANGI	74%	46%	15%
PNUD	MANIEMA	PUNIA	37%	56%	9%
PNUD	MONGALA	LISALA	93%	98%	79%
PNUD	MONGALA	BUMBA	29%	47%	99%
PNUD	MONGALA	BONGANDANGA	72%	21%	24%
PNUD	SANKURU	KATAKO KOMBE	0%	53%	53%
PNUD	SANKURU	KOLE	91%	59%	58%
PNUD	SANKURU	LODJA	57%	54%	54%
PNUD	SANKURU	LOMELA	36%	52%	48%
PNUD	SANKURU	LUBEFU	34%	40%	44%
PNUD	SANKURU	LUSAMBO	25%	40%	39%
PNUD	SUD-KIVU	FIZI	98%	55%	56%
PNUD	SUD-KIVU	IDJWI	99%	87%	97%

PNUD	SUD-KIVU	KABARE	98%	87%	84%
PNUD	SUD-KIVU	KAHELE	98%	53%	53%
PNUD	SUD-KIVU	MWENGA	90%	52%	52%
PNUD	SUD-KIVU	SHABUNDA	44%	49%	49%
PNUD	SUD-KIVU	UVIRA	91%	92%	91%
PNUD	SUD-KIVU	WALUNGU	0%	91%	92%
PNUD	TANGANYIKA	KABALO	94%	76%	65%
PNUD	TANGANYIKA	KALEMIE	97%	54%	53%
PNUD	TANGANYIKA	KONGOLO	46%	48%	41%
PNUD	TANGANYIKA	MANONO	42%	39%	26%
PNUD	TANGANYIKA	MOBA	98%	54%	54%
PNUD	TANGANYIKA	NYUNZU	91%	58%	58%
PNUD	TSHOPO	BAFWASENDE	83%	60%	45%
PNUD	TSHOPO	BANALIA	76%	64%	64%
PNUD	TSHOPO	BASOKO	76%	78%	34%
PNUD	TSHOPO	ISANGI	90%	80%	75%
PNUD	TSHOPO	OPALA	100%	66%	68%
PNUD	TSHOPO	UBUNDU	60%	79%	57%
PNUD	TSHOPO	YAHUMA	98%	30%	21%

Commentaires :

1. Agence CFEF : pour le territoire de Makanza dans la province de l'Equateur, Sur 7 centres de santé à construire seul 3 centres sont en cours avec ce taux et 4 ouvrages ajournés ; Dans le territoire de Kimvula dans la province du Kongo-Central sur 11 écoles primaires à construire, 10 sont en cours et 1 ajourné ; Dans le territoire de Kasangulu, sur 6 centres de santé à construire, 5 ouvrages en cours et 1 ajourné ; dans le territoire de Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe, aucun démarrage pour la construction des centres de santé. Sur les 9 écoles primaires à construire, 5 ouvrages sont ajournés et 4 ouvrages en cours. Dans le territoire de Budjala dans le Sud-ubangi seul le bâtiment administratif demeure ajourné.
2. Agence BCECO : du fait de la situation sécuritaire 29 ouvrages sont en arrêt ; soit 13 ouvrages situés dans le territoire de Rutshuru, 8 ouvrages dans le territoire de Masisi et 8 ouvrages dans le territoire de Walikale.
3. Agence PNUD : dans la province du SUD-KIVU, certains ouvrages déjà démarrés sont en arrêt suite la situation sécuritaire.

06 Défis et contraintes

D'une manière globale, la mise en œuvre du PDL-145T est confrontée aux principales contraintes et défis ci-après :

- Le plus grand défi est le financement ;
- L'accessibilité difficile des sites par manque d'infrastructures. L'enclavement du territoire national et l'état de délabrement très avancé du réseau routier rend très difficile l'accès aux différents sites ruraux de construction des ouvrages ;



07

Perspectives pour le premier semestre 2025

- Procéder aux remises des infrastructures finalisées aux bénéficiaires.
- Mobiliser les ressources pour le reste des ouvrages du volet 1
- Organiser une revue à mi-parcours de la phase 1
- Actualiser les études faites des routes de dessertes agricoles
- Démarrer le volet des routes de dessertes agricoles
- Mettre en œuvre le plan d'accélération des travaux et équipements des infrastructures du volet 1
- Vulgariser les bonnes pratiques tirées du PDL 145T et partager les résultats illustrés aux différentes parties prenantes en synergie avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers
- Contribuer aux dynamiques de mobilisation de ressources complémentaires du gouvernement dans le cadre du partenariat pour la mise en œuvre des autres composantes









ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES 145 TERRITOIRES

Mars 2025



**MINISTRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DEVELOPPEMENT**

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 • E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd

